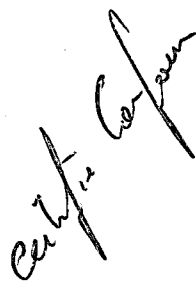


Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 02/04/2025 - 1433 - 2022 B 00803 - 920 293 545 - JCM

SARL JCM

**Etats Greffe
Bilan au 30/09/2024**

RUE DE BELFORT
71100 CHALON SUR SAONE
SIRET : 92029354500017

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carrefour' in a cursive style.

**SARL JM CITY
CARREFOUR CITY
13-15, rue de la Barre - 71000 MACON
Tél. 03 85 32 09 97
Siret 821 516 291 00019**

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2024	Net Au 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	81 218		81 218	84 979
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 489	44	3 445	5 309
Autres	17 796		17 796	21 536
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	38 328		38 328	65 633
Charges constatées d'avance	786		786	786
TOTAL (II)	141 617	44	141 573	178 243
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	141 617	44	141 573	178 243

7

Bilan Passif

		Net Au 30/09/2024	Net Au 30/09/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	6 000	6 000	6 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		-11 526	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		13 963	-11 526
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	8 437	-5 526
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		621	664
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		110 223	162 498
Dettes fiscales et sociales		22 292	20 606
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	133 136	183 769
Ecart de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	141 573	178 243
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

3)

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2023 au 30/09/2024		Du 27/10/2022 Au 30/09/2023
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	1 509 898		1 509 898
Production vendue de biens			
Production vendue de services	1 291		1 291
Chiffre d'affaires Net	1 511 189		1 511 189
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues		21 000	1 450
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges		23 185	19 906
Autres produits		323	44
TOTAL (I)		1 555 698	1 514 743
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		1 139 694	1 259 878
Variation de stocks (marchandises)		3 761	-84 979
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			
Autres achats et charges externes *		200 391	165 000
Impôts, taxes et versements assimilés		7 207	6 344
Salaires et traitements		159 566	153 878
Charges sociales		22 535	19 951
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations des immobilisations			
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		44	
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		5 155	4 149
TOTAL (II)		1 538 352	1 524 220
* Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		17 345	-9 477
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
Produits financiers de participation (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (V)			
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		2 561	2 049
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			
TOTAL (VI)		2 561	2 049
RESULTAT FINANCIER (V - VI)		-2 561	-2 049
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		14 784	-11 526

37

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/10/2023
Au 30/09/2024Du 27/10/2022
Au 30/09/2023**Produits exceptionnels**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)**Charges exceptionnelles**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)**

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

821

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)**1 555 698****1 514 743****TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)****1 541 735****1 526 269****BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)****13 963****-11 526**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

7

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 141 573 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 13 963 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'économie française a connu, à l'image de ce que connaissent les autres pays du globe, depuis début 2021 une hausse significative et continue du prix notamment des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie comme le carburant. Elle s'est accentuée depuis le déclenchement de la guerre opposant la Russie et l'Ukraine fin février 2022.

Toutefois, cette hausse n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise.

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'Union Européenne, la Cour de cassation a rendu le 13 septembre 2023 plusieurs arrêts dans lesquels elle écarte certaines dispositions du Code du travail au profit du droit européen en matière de congé payé. Ces décisions marquent un revirement de jurisprudence, modifiant les pratiques en matière d'acquisition de congés payés par les salariés malades ou accidentés.

La Cour de cassation a en effet jugé que les salariés atteints d'une maladie ou victimes d'un accident, qu'il soit d'origine professionnelle ou non, continuent d'acquérir des droits à congés payés pendant la période de suspension du contrat de travail, sans limite de temps.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 30/09/2024, le droit français demeure inchangé. Toutefois, il incombera au législateur de prendre acte de ces décisions et d'ajuster en conséquence le Code du travail.

Dans l'attente d'une évolution légale, ces décisions soulèvent de nombreuses interrogations dont les réponses ne seront pas apportées dans l'immédiat. Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer les impacts de cette évolution jurisprudentielle sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Afin de pouvoir prendre une décision éclairée, l'entreprise a choisi de maintenir ses pratiques actuelles en vue d'une analyse approfondie de sa situation et des implications, notamment financières, résultant de l'application stricte des arrêts de la Cour de cassation.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'économie française a connu, à l'image de ce que connaissent les autres pays du globe, depuis début 2021 une hausse significative et continue du prix des sources d'énergie comme le carburant et l'électricité. Cette hausse, impactant les coûts des productions/prestations s'est encore accentuée depuis le déclenchement de la guerre opposant la Russie et l'Ukraine fin février 2022. L'entreprise en étudie les possibles répercussions sur ses propres prix de vente. L'exercice en cours risque donc de voir l'impact de ces envolées de prix s'accroître, en fonction d'aléas que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier aujourd'hui, ni en terme d'occurrence ni en valeur.

Par ailleurs, nos chaînes d'approvisionnement sont impactées par ce conflit russo-ukrainien. Notre entreprise est en cours d'analyse des incidences aussi bien sur le fonctionnement opérationnel de notre activité que des perspectives de distribution de nos productions et étudie les possibilités de retournement envisageables dans l'hypothèse où cette crise durerait. Nous ne sommes pas en mesure à ce jour, compte tenu du caractère récent de ces incidents et des incertitudes quant à leur évolution sur l'exercice en cours, d'estimer les incidences structurelles et les coûts financiers engendrés par ces événements.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

9

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances	virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	TOTAL			
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL			
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL			
Cadre B	Diminutions		Réévalu. légale ou éval. par mise en équival.	
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	TOTAL			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL			

37

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GÉNÉRAL				

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et dvp.						
Fonds commercial						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions : - Sur sol propre						
- Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions						
Inst. techniques, mat. et outillage industriels						
Inst. gales, agenc. et aménagements divers						
Matériel de transport						
Mat. de bur. et Informat., mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acqu. de titres de particip.						
TOTAL GÉNÉRAL						

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment. Dotations exercice aux amort. Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler		
Primes de remboursement des obligations		

27

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour Impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour Impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour Impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		44			44
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		44			44
TOTAL GENERAL (I+II+III)		44			44
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		44			
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

51

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	44	44	
Autres créances clients	3 445	3 445	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 843	5 843	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	11 953	11 953	
Charges constatées d'avance	786	786	
TOTAL	22 071	22 071	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

77

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	110 223	110 223	
Personnel et comptes rattachés	11 844	11 844	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 092	8 092	
Impôts sur les bénéfices	821	821	
Taxe sur la valeur ajoutée	77	77	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	1 458	1 458	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	621	621	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	133 136	133 136	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques

621

7

JCM

Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 19 RUE DE BELFORT
71100 CHALON SUR SAONE
920 293 545 RCS CHALON SUR SAONE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 4 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 4 février,
A 11 heures 30,

Monsieur Julien MAROLLEAU,
demeurant 1 Impasse Ira Louis Reeves 21200 BEAUNE,

Propriétaire de la totalité des 600 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société JCM,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Julien MAROLLEAU, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

7

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 13 963,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 963,04 euros
Absorption des pertes antérieures	11 526,17 euros
Solde	2 436,87 euros

A la réserve légale	600,00 euros
Solde	1 836,87 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 836,87 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

COMPTE COURANT :

Le compte courant créditeur non rémunéré de Monsieur Julien MAROLLEAU, associé unique et gérant, s'élève à la somme de 621,14 euros à la clôture de l'exercice.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 15 546,00 euros, dont 746 euros de CSG non déductible.

En outre, l'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations facultatives, d'un montant de 2 890,50 euros, assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

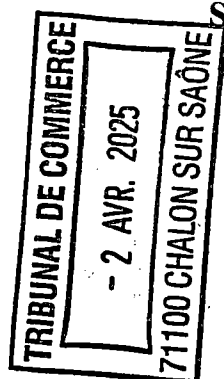
De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique

Julien MAROLLEAU

SARL JM CITY
CARREFOUR CITY
13-15, rue de la République - 71000 MACKAY
Tél. 03 85 32 09 97
Siret 825 516 291 00019

JCM



Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros

Siège social : 19 RUE DE BELFORT

71100 CHALON SUR SAONE

920 293 545 RCS CHALON SUR SAONE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 04 FEVRIER 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 13 963,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 963,04 euros
Absorption des pertes antérieures	11 526,17 euros
Solde	2 436,87 euros
A la réserve légale	600,00 euros
Solde	1 836,87 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 836,87 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance
SARL JCM CITY
CARREFOUR CITY
13-15, rue de la Barre 71000 MACON
Tél. 03 85 32 05 37
Siret 821 516 291 00019

31